

AVISU CESEC 2023-28
AVIS CESEC 2023-28¹

Relatif à
Rilativu à a

L'installation de la Conférence Jeunesse

Stallazione di a Cuffferenza Giuventù

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vistu u Codice generale di e Culletività Territoriale, in particolare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu la lettre de saisine du 12 juillet 2023 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse **demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur l'installation de la Conférence Jeunesse ;**

Vistu a lettera di presentazione di u 12 di lugliu di u 2023 di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica chì dumanda l'avisu di u Cunsigliu Economicu, Social, di l'Ambiente e Culturale di Corsica rilativu à a Stallazione di a Cuffferenza Giuventù;

Après avoir entendu, Madame Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, conseillère exécutive en charge de la jeunesse, des sports, de l'égalité femmes-hommes, de l'innovation sociale et du handicap ;

Sur rapport de Jean DAL COLLETTO, pour la commission éducation, formation jeunesse ;

À nant'à u raportu di Jean DAL COLLETTO, per a cummizione educazione, furmazione, giuventù.

¹ Adopté à l'unanimité
Votants : 37

U Cunsigliu Ecunomicu, Suciale, di l'Ambiente e Culturale di Corsica
Adunitu in seduta pienaria u 25 di lugliu di u 2023, in Bastia
Prununzia l'avisu chì seguita

Depuis 2017, la Collectivité de Corse est « cheffe de file » dans l'élaboration et la mise en place de politiques publiques dédiées à la jeunesse. Pour ce faire, l'institution s'est dotée d'un outil ambitieux et innovant : le Pattu di a Ghjuventù, visant à améliorer l'action publique en faveur des 11-30 ans.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, de nombreuses actions ont été initiées et / ou développées. Ces différentes actions, si elles ont permis d'apprécier le positionnement stratégique de la Collectivité de Corse en matière de politiques publiques dédiées à la jeunesse, ont également mis en exergue la nécessité de développer davantage l'accompagnement territorial et de renforcer l'opérationnalité de la politique jeunesse en cohérence avec les actions menées par les autres partenaires institutionnels.

La Collectivité de Corse a prévu de poursuivre le travail en commun mené avec les partenaires en faisant évoluer la gouvernance des politiques jeunesse par la création d'une conférence jeunesse afin de poursuivre et d'approfondir l'amélioration de l'articulation des actions de l'ensemble des partenaires sur le territoire insulaire.

Instance de dialogue, de concertation et de décision des acteurs Jeunesse au sein du territoire insulaire, la Conférence Jeunesse aura pour missions spécifiques de :

- Mutualiser le repérage des besoins du public cible,
- Coordonner, articuler les politiques de jeunesse et organiser les modalités de l'action commune entre les différents niveaux de collectivités et l'État,
- Offrir un lieu de discussion et de diffusion de l'information des dispositifs dédiés à la Jeunesse,
- Relayer et partager les actions auprès des acteurs de territoires spécifiques,
- Permettre la mise en œuvre d'innovations et d'expérimentations,
- Assurer un suivi des actions engagées.

La conférence jeunesse s'organisera autour :

- D'une assemblée plénière : qui reprendra dans sa composition les membres actuels du Comité de pilotage du Pattu di a Ghjuventù et qui permettra dans un premier temps d'installer la Conférence, de proposer un calendrier, de définir les commissions thématiques et de partager un diagnostic des besoins remontés du terrain. Dans un second temps, elle se réunira pour présenter la synthèse des travaux des commissions thématiques.
- D'un comité de pilotage : qui fixera et définira les commissions thématiques en fonction des diagnostics connus et partagés de cette année jusqu'en 2025, décidera des priorités à traiter en commissions et des futures orientations qui composeront le prochain plan d'actions (après 2025)
- De commissions thématiques dans lesquelles des actions seront proposées pour répondre aux sujets d'actualité et adapter les dispositifs en fonction des besoins remontés du terrain. Elles pourront également traiter des expérimentations menées sur les territoires. Celles-ci seront coanimées par les partenaires institutionnels concernés et les directions de la Collectivité de Corse compétentes.

La première réunion de la Conférence Jeunesse sera organisée d'ici la fin de l'année 2023.

Le CESECC salue la création de cette conférence jeunesse qui entre dans le cadre d'un processus d'actions menées pour la jeunesse et ce depuis la déclinaison de la feuille de route en 2018.

Le CESECC estime en effet comme étant indispensable que l'ensemble des acteurs impliqués aillent dans le même sens chacun à leur niveau d'intervention et **apprécie** la synergie apportée par la mise en place de la conférence jeunesse.

Le CESECC, en parallèle émet les remarques suivantes :

Même si un travail important est fait, il reste en silo de thématique. Aussi, **le CESECC propose** de créer, développer et utiliser davantage les outils qui permettent de travailler de manière globale et transversale et prennent en compte l'ensemble des thématiques.

Le CESECC remarque que le fait de s'appuyer sur le monde associatif pour l'éducation de la jeunesse porte ses fruits. **Il invite** la Collectivité de Corse à impliquer largement ces acteurs de terrain dans ses actions et démarches.

Le CESECC note que les questions des dépendances à l'alcool et aux drogues ne sont pas traitées. Or, **il estime** que ce sont des thématiques importantes qu'il est indispensable de prendre en considération de façon globale. Souvent à l'origine des comportements violents, elles demandent un investissement collectif important.

Considérant que la culture est le ciment de la société, **le CESECC propose** d'utiliser les pratiques culturelles, formes éducatives alternatives qui portent leurs fruits, comme levier à l'occasion notamment de stages d'été, de sorties et voyages scolaires.

Le CESECC émet un avis très favorable sur ce rapport.

La Présidente,



Marie-Jeanne NICOLI